



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 23-26 juin 2025

Distribution: générale

Date: 18 avril 2025

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2025/6-C/1

Questions financières et budgétaires

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1er janvier-31 décembre 2024)

Projet de décision*

Le Conseil:

- a) prend note du document intitulé "Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2024)" (WFP/EB.A/2025/6-C/1);
- b) autorise la délégation du pouvoir d'approuver le plafond du volet du Compte d'intervention immédiate destiné à la préparation aux situations d'urgence, qui lui revenait jusqu'à présent, à la Directrice exécutive/au Directeur exécutif du PAM.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. R. van der Zee
Directeur financier
courriel: robert.vanderzee@wfp.org

Mme P. Arayaprayoon
Fonctionnaire responsable
Service chargé de la politique budgétaire
et du financement stratégique
Division du Directeur financier
courriel: piyamon.arayaprayoon@wfp.org

Introduction

1. En tant que plus grand organisme d'aide humanitaire au monde, le PAM agit avec une efficacité inégalée pour apporter une assistance visant à sauver des vies et à changer la vie des personnes les plus vulnérables. En 2024, face à la montée en flèche des besoins humanitaires à l'échelle mondiale en raison des conflits en cours, de l'instabilité économique et des aléas naturels, il était plus important que jamais que le PAM puisse agir rapidement. Étant totalement tributaire de contributions volontaires, le PAM gère ses financements de manière stratégique afin d'en optimiser l'impact. Le calendrier des décaissements de fonds joue un rôle crucial, puisqu'il influe directement sur la capacité du PAM à répondre sans délai aux crises. Pour améliorer sa capacité d'intervention, le PAM utilise des mécanismes de financement stratégique qui lui permettent de débloquer des fonds avant la confirmation des contributions, donnant ainsi aux bureaux de pays la possibilité de prendre immédiatement des mesures. Ces mesures permettent d'agir rapidement, qu'il s'agisse de l'achat anticipé de produits alimentaires, du déploiement rapide du personnel, du lancement de transferts de type monétaire ou de travaux d'ingénierie visant à améliorer l'accès. Ces mécanismes de financement fonctionnent sur une base renouvelable, ce qui signifie que les fonds avancés sont remboursés dès réception des contributions des donateurs, assurant ainsi la continuité et la régularité de l'aide dans un monde de plus en plus instable.
2. Le présent rapport passe en revue l'utilisation qu'a faite le PAM en 2024 de ses différents mécanismes de financement stratégique, à savoir le préfinancement, qui consiste à verser des avances aux programmes au moyen du dispositif de prêts internes en faveur des projets ou du Compte d'intervention immédiate (CII); le financement des services internes, qui permet au PAM de fournir des services de manière économique et efficiente; et l'achat anticipé de produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres.
3. Le PAM renforce son efficacité en améliorant les processus qui appuient les opérations des bureaux de pays. Il est proposé dans le présent rapport de déléguer le pouvoir d'approuver le plafond annuel du volet du CII destiné à la préparation aux situations d'urgence, pouvoir qui relevait jusqu'à présent du Conseil d'administration, à la Directrice exécutive/au Directeur exécutif.

I. Préfinancement: prêts internes en faveur des projets et Compte d'intervention immédiate

4. Comme les années précédentes, en 2024, le PAM a eu recours à deux mécanismes qui donnent aux responsables de programme la possibilité d'engager des dépenses de manière anticipée:
5. *Prêts internes en faveur des projets*: le dispositif de prêts internes en faveur des projets est un type de préfinancement renouvelable qui permet aux bureaux de pays de contracter des engagements financiers et d'effectuer des dépenses avant la confirmation des contributions destinées au financement des activités menées au titre des plans stratégiques de pays (PSP). Il aide le PAM à prendre des mesures d'anticipation et à combler rapidement les déficits opérationnels. Les prêts peuvent être accordés sur la base d'une contribution prévue spécifique, auquel cas on parle de "préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques", ou sur la base du montant total des fonds prévus pour une opération de pays, auquel cas on parle de "préfinancement global". Le préfinancement adossé à des prévisions

de contribution spécifiques et le préfinancement global sont gérés dans la limite d'un plafond appliqué à l'ensemble du dispositif de prêts internes en faveur des projets¹.

6. *Compte d'intervention immédiate*: le CII permet au PAM, en l'absence de contributions prévues, de fournir immédiatement une assistance en allouant des fonds mis en réserve pour financer des activités essentielles destinées à sauver des vies. La réserve du CII est reconstituée au moyen de contributions de donateurs prévues à cet effet et de remboursements ou de virements en provenance d'autres réserves ou d'autres comptes internes.

Recours aux prêts internes en faveur des projets en 2024

7. En 2024, le montant total des avances accordées aux bureaux de pays a atteint 1,9 milliard de dollars É.-U., dont 1,8 milliard de dollars alloués à la faveur du préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques (voir l'annexe I) et 111,3 millions de dollars au moyen du préfinancement global. Une augmentation de 63 pour cent des prêts internes en faveur des projets a été enregistrée par rapport à 2023, grâce à la hausse des contributions globales et à une meilleure visibilité sur les périodes de validité et l'utilisation autorisée des contributions, ce qui a permis au PAM d'autoriser plus efficacement les dépenses à engager de manière anticipée. En 2024, le PAM a reçu des contributions s'élevant à 9,8 milliards de dollars, soit une nette progression par rapport aux 8,3 milliards de dollars reçus en 2023. Le tableau 1 indique le montant des avances versées depuis 2018, avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019.

TABLEAU 1: PRÊTS INTERNES EN FAVEUR DES PROJETS (2018-2024) (en millions de dollars)			
Année	Préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques	Préfinancement global	Montant total des avances au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets
2018	1 248,5	98,7	1 347,2
2019	1 616,4	197,7	1 814,1
2020	1 436,4	106,7	1 543,1
2021	1 996,2	190,6	2 186,8
2022	2 380,5	193,4	2 573,9
2023	963,9	208,4	1 172,3
2024	1 793,9	111,3	1 905,2
Total	11 435,8	1 106,8	12 542,6

8. En 2024, des avances ont été accordées dans le cadre de 57 opérations du PAM, ce qui a permis aux bureaux de pays d'accéder à des fonds 90 jours en moyenne avant la confirmation des contributions correspondantes. Cette mise à disposition anticipée des fonds a permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires.

¹ "Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration" (WFP/EB.2/2022/11), p. 6, décision 2022/EB.2/5, par. xiv.

9. Sur les 1,2 milliard de dollars d'avances octroyées en 2023 dans le cadre du dispositif de prêts internes en faveur des projets, un montant de 73 millions de dollars, soit 6 pour cent, n'avait toujours pas été remboursé fin 2023, mais ce solde a été entièrement remboursé en 2024. À la fin de 2024, le montant non soldé s'élevait à 216 millions de dollars, ce qui correspondait à 11 pour cent des 1,9 milliard de dollars avancés cette même année, dont 3,4 millions de dollars au titre du préfinancement global (voir le tableau 2). Il est à noter que 98 pour cent du solde non réglé de 216 millions de dollars avaient été avancés au cours du dernier trimestre de l'année et que l'on suivait de près l'évolution des remboursements en 2025.
10. En 2024, les avances les plus importantes versées au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets l'avaient été dans le cadre de sept opérations, qui ont représenté 57 pour cent du montant total des avances. Les opérations en Afghanistan ont reçu 260 millions de dollars pour faire face à une crise touchant la sécurité alimentaire due à la sécheresse et à la stagnation économique. Celles menées au Soudan du Sud ont été dotées de 197 millions de dollars pour prépositionner des vivres avant la saison des pluies et transposer à plus grande échelle l'assistance alimentaire et nutritionnelle vitale apportée aux populations gravement touchées par la faim en raison des inondations et de la crise économique. Les opérations en Ukraine ont reçu 156 millions de dollars pour maintenir l'assistance alimentaire et sous forme de transferts de type monétaire destinée à 1,7 million de personnes alors que le conflit se poursuivait. Les opérations au Liban ont bénéficié de 125 millions de dollars pour venir en aide aux personnes déplacées à la suite d'une intensification des hostilités. Celles menées au Soudan ont reçu 122 millions de dollars, le conflit ayant plongé 25 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, et l'état de famine ayant été déclaré dans le camp de Zamzam où vivent des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les opérations au Yémen ont bénéficié de 119 millions de dollars pour l'achat de produits alimentaires devant permettre de reprendre les distributions générales de vivres au profit des bénéficiaires les plus vulnérables dans le nord du pays et d'appuyer le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies afin de maintenir un accès essentiel au pays et à l'intérieur de celui-ci pour le PAM et ses partenaires. Les opérations au Tchad ont reçu 106 millions de dollars pour faire face à un accroissement du nombre de réfugiés soudanais présents dans le pays, lequel a doublé pour atteindre 1,2 million au cours de l'année, pesant sur les réserves alimentaires et les ressources locales.
11. Les avances versées au titre du préfinancement global sont déterminées à partir d'une prévision de financement générale qui est établie sur la base des intentions de contribution des donateurs et d'un examen des tendances récentes en matière de mobilisation de ressources destinées aux bureaux de pays demandeurs. Sur le montant plafond fixé pour le dispositif de prêts internes en faveur des projets, le montant maximal qui peut être utilisé au titre du préfinancement global est de 270 millions de dollars.
12. Les avantages du préfinancement global sont largement reconnus, les contributions souples jouant un rôle essentiel dans le remboursement des avances versées au moyen de ce dispositif. Cette flexibilité offre au PAM la possibilité d'autoriser les bureaux de pays à engager des dépenses à partir de projections de financement générales. C'est pourquoi, entre autres raisons, le PAM continue de plaider en faveur de l'assouplissement des contributions et de la réduction au minimum de la préaffectation des fonds.
13. En 2024, quatre bureaux de pays ont reçu des fonds au titre du préfinancement global, pour un montant total de 111,3 millions de dollars répartis comme suit: Yémen (42,3 millions de dollars), Éthiopie (32,4 millions de dollars), Soudan du Sud (28,1 millions de dollars) et Afghanistan (8,5 millions de dollars). Au 31 décembre 2024, toutes les sommes versées au titre du préfinancement global avaient été remboursées, à l'exception de celles allouées au Bureau du PAM en Éthiopie, comme cela est indiqué dans le tableau 2.

TABLEAU 2: APERÇU DU DISPOSITIF DE PRÉFINANCEMENT GLOBAL EN 2024 (en millions de dollars)		
Bureau de pays bénéficiaire	Montant total des avances consenties au titre du préfinancement global	Montant des avances non soldées au titre du préfinancement global (31 décembre 2024)
Afghanistan	8,5	0,0
Éthiopie	32,4	3,4
Soudan du Sud	28,1	0,0
Yémen	42,3	0,0
Total	111,3	3,4

Afghanistan

L'Afghanistan est en proie à une grave crise humanitaire accentuée par les épisodes de sécheresse, la stagnation économique et les restrictions imposées aux femmes et aux filles en matière de liberté de mouvement et d'activités. En 2023, l'Afghanistan figurait parmi les pays les plus vulnérables face aux aléas naturels, des millions de personnes risquant de souffrir de la faim en raison des menaces qui pèsent sur l'eau, les sols et les cultures.

Afin de maintenir son assistance vitale, le PAM s'est appuyé sur les dispositifs de préfinancement pour combler les déficits critiques avant réception des confirmations de contribution des donateurs. En 2024, le Bureau du PAM en Afghanistan a reçu huit avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets pour un montant total de 260 millions de dollars, dont 8,5 millions de dollars alloués au titre du préfinancement global.

Les avances ont été reçues en moyenne 64 jours avant les contributions des donateurs, ce qui a permis au PAM de fournir une assistance sans interruption.

Soudan du Sud

La guerre au Soudan a exacerbé la crise économique qui frappe le Soudan du Sud, après la rupture d'un oléoduc de première importance et les graves perturbations dans l'approvisionnement des marchés. En raison du conflit, une importante voie d'approvisionnement du PAM par le nord a aussi été coupée, de sorte qu'il est de plus en plus difficile d'acheminer des vivres vers les régions septentrionales comme Bentiu, victime par ailleurs de graves inondations.

Soucieux d'atténuer les déficits de financement et de prévenir toute perturbation des opérations, le Bureau du PAM au Soudan du Sud a utilisé des dispositifs de préfinancement pour transposer à plus grande échelle une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale.

En 2024, le Bureau du PAM au Soudan du Sud a bénéficié de quatre avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets pour un montant total de 197 millions de dollars, dont 28,1 millions de dollars alloués au titre du préfinancement global.

Plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, réserve opérationnelle et gestion des risques

- En 2022, le Conseil d'administration a approuvé la modification consistant à déterminer les plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets non plus en définissant des montants fixes en dollars des États-Unis, mais en adoptant un niveau pouvant atteindre 10 pour cent de la prévision globale de contribution en vigueur². Le plafond doit être maintenu à un montant qui n'est pas plus de 10 fois supérieur au montant de la réserve opérationnelle.

² Ibid.

15. En 2024, le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets a été ajusté à deux reprises pour qu'il corresponde à la prévision globale de contribution du PAM. Initialement fixé à 1 milliard de dollars, soit 10 pour cent des 10 milliards de dollars de la prévision mondiale d'alors, le plafond a été ramené à 800 millions de dollars en février 2024, après une révision à la baisse du montant de la prévision mondiale à 8 milliards de dollars. Cette prévision ayant été portée à 8,9 milliards de dollars en juillet, le plafond a été relevé à 890 millions de dollars, le ratio de 10 pour cent étant ainsi maintenu.
16. Bien que le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets ait été fixé à 800 millions de dollars au début de l'année, puis porté à 890 millions de dollars au troisième trimestre, le montant des avances non soldées n'a jamais dépassé 700 millions de dollars, preuve que ce dispositif a été utilisé dans la limite du plafond approuvé.
17. Afin d'atténuer les risques financiers associés au dispositif de prêts internes en faveur des projets et au préfinancement global, le PAM adopte systématiquement une approche de la gestion des risques fondée sur une méthode de prévision rigoureuse, qui prévoit une étroite collaboration avec les principales unités fonctionnelles, des analyses détaillées des perspectives de financement, à l'aide de la plateforme Salesforce, et un contrôle exercé grâce à un suivi en continu de l'utilisation des mécanismes de préfinancement. L'efficacité du préfinancement dépend de la fiabilité des prévisions, qui doivent non seulement être bien établies et réalistes, mais aussi tenues, afin de garantir la pérennité du dispositif de financement renouvelable.
18. Pour atténuer encore les risques, le PAM échange avec les donateurs dans l'objectif d'accroître la prévisibilité et la souplesse des périodes de validité et de l'utilisation des dons, ce qui lui permet de recourir à ses propres moyens de préfinancement pour financer des mesures d'anticipation avant que les contributions annoncées ne soient confirmées. Grâce à ces efforts, la part des budgets prévisionnels pouvant servir au préfinancement est passée de 46 pour cent en 2023 à 57 pour cent en 2024, renforçant ainsi la stabilité financière et la capacité opérationnelle.
19. Une réserve opérationnelle d'un montant de 130 millions de dollars a été constituée pour couvrir les pertes dans le cas où les contributions prévues ne se concrétiseraient pas. Depuis sa mise en place, cette réserve n'a été utilisée que deux fois, en 2005 et en 2011, pour un montant total de 8,1 millions de dollars³. Aucune perte n'a été enregistrée depuis 2011.

Recours au Compte d'intervention immédiate en 2024

20. Le CII est un mécanisme de financement multilatéral à la fois souple et renouvelable. Il est utilisé en dernier ressort pour permettre au PAM de fournir une assistance immédiate en avançant des fonds au profit d'activités essentielles destinées à sauver des vies, en l'absence d'autres sources de financement viables. C'est une réserve utilisée par le PAM qui peut être reconstituée au moyen de contributions de donateurs spécifiquement prévues à cet effet, d'autres contributions discrétionnaires et sans aucune affectation particulière versées par des donateurs et, sous réserve de l'approbation du Conseil, de virements effectués à partir d'autres réserves.

³ Les deux avances non soldées sont les suivantes: 5,9 millions de dollars au profit d'une intervention prolongée de secours et de redressement en République démocratique du Congo en 2005 et 2,2 millions de dollars destinés à des opérations du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en 2011.

21. Les avances accordées au titre du CII n'ont pas besoin d'être adossées à des contributions prévues spécifiques. Elles peuvent être remboursées, ou "reversées", au moyen de toute contribution confirmée, sous réserve que les conditions fixées par les donateurs le permettent. Les contributions utilisées pour les fonds renouvelables sont comptabilisées avec les opérations concernées, conformément aux modalités et conditions définies par les donateurs. Si les allocations versées au titre du CII ne sont pas remboursées à la fin de la période couverte par un PSP, elles seront soit restituées, soit converties en dons.
22. En 2024, le solde d'ouverture du CII s'élevait à 121,5 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'année, le CII a reçu 275 millions de dollars: 74,2 millions de dollars de contributions à emploi spécifique; 146,6 millions de dollars de fonds reversés; 4,2 millions de dollars de produits d'intérêts et de produits accessoires; et un virement de 50 millions de dollars approuvé par le Conseil prélevé sur la part non affectée du Fonds général. Cette répartition est précisée dans le tableau 3.
23. Au 31 décembre 2024, les avances non soldées qui avaient été accordées au titre du CII s'élevaient au total à 552 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 62 millions de dollars d'avances alloués au titre du CII à 14 PSP en voie d'achèvement a été converti en dons: 24 millions de dollars pour l'opération à Madagascar, 13 millions de dollars pour celle menée au Tchad, 10 millions de dollars pour celle menée au Myanmar, le reste étant réparti entre 11 autres bureaux de pays.

TABLEAU 3: MOUVEMENTS DU COMPTE D'INTERVENTION IMMÉDIATE (2018-2024) (en millions de dollars)							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contributions à emploi spécifique destinées au CII	29,6	22,6	24,7	64,0	101,1	107,5	74,2
Fonds reversés	68,3	150	82,5	70,4	220,4	131,6	146,6
Autres produits	67,1	23,1	77,5	53,8	180	155,8	54,2
<i>Contributions multilatérales</i>	23,1	23,1	25	30,6	50	–	–
<i>Part non affectée du Fonds général</i>					100		50
<i>Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes</i>	44	–	52,5	–	30	150	–
<i>Excédent du Compte spécial d'auto-assurance</i>	–	–	–	20,0	–	–	–
<i>Autres*</i>	–	–	–	3,2	–	5,8	4,2
Montant total des produits	165	195,7	184,7	188,2	501,5	394,9	275,0
Fonds affectés	144,2	161	188,5	220	385	433,5	196,1

* *Autres*: soldes des fonds et produits issus des fluctuations des taux de change provenant des contributions qui ont été versées aux PSP, et autres activités du PAM ayant reçu des fonds; intérêts perçus sur les fonds de donateur administrés par le PAM au moyen de fonds d'affectation spéciale établis pour les contributions bilatérales; autres produits répertoriés et approuvés en concertation avec les donateurs concernés, les autorités de gestion et/ou le Conseil d'administration.

24. Des avances s'élevant à 196,1 millions de dollars au total ont été accordées au titre du CII pour les activités menées dans le cadre de 35 PSP (voir l'annexe IV). Elles ont permis au PAM et à ses partenaires d'intervenir rapidement dans les situations d'urgence et de renforcer le niveau de préparation et les capacités nécessaires pour entreprendre sans délai des activités visant à sauver des vies.

25. En 2024, huit opérations ont reçu 82 pour cent du total de ces avances. Ainsi, 55,9 millions de dollars ont été alloués pour faire face à l'insécurité alimentaire liée au conflit au Soudan, 23,5 millions de dollars pour fournir une assistance alimentaire d'urgence au Liban; 18,4 millions de dollars pour accueillir les nouveaux réfugiés arrivant au Tchad et 17,8 millions de dollars pour lutter contre la faim aiguë au Yémen. Les opérations en République arabe syrienne ont bénéficié de 14,1 millions de dollars, celles en cours au Mozambique de 10,9 millions de dollars et celles menées en Haïti et en Éthiopie ont reçu chacune 10 millions de dollars pour appuyer des interventions humanitaires essentielles.
26. En outre, des avances s'élevant au total à 6 millions de dollars ont été accordées, toujours au titre du CII, pour renforcer les activités de préparation aux situations d'urgence entreprises dans 18 opérations du PAM. Les trois principales avances, qui représentent 41 pour cent du total, ont été versées pour les opérations menées dans la bande de Gaza, au Mozambique et au Zimbabwe.
27. En 2024, les mesures prises par les bureaux de pays pour optimiser les fonds renouvelables ont permis d'augmenter de 11,4 pour cent le taux de remboursement des avances accordées au titre du CII par rapport à 2023, sous l'effet principalement des remboursements effectués vers la fin de l'année, notamment par les Bureaux du PAM au Liban et dans l'État de Palestine. Le CII demeure un instrument essentiel pour sauver des vies, et devrait être alimenté au moyen de contributions qui lui sont spécifiquement destinées et de contributions souples.
28. En 2024, les affectations de crédits en provenance du CII ont atteint 196,1 millions de dollars, soit moins de la moitié des 433,5 millions de dollars alloués en 2023. Cette baisse s'explique notamment par trois facteurs: une diminution de 31 pour cent des contributions des donateurs spécifiquement destinées au CII, un faible niveau de remboursement par les bureaux de pays jusqu'en juillet et l'adoption d'une approche plus mesurée concernant les conditions à remplir, avec des critères d'octroi des fonds provenant du CII plus stricts, compte tenu des besoins croissants liés aux situations d'urgence de grande ampleur.
29. En outre, les avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets ayant fortement augmenté en 2024, les bureaux de pays ont pu bénéficier d'un préfinancement provenant de sources autres que le CII, qui reste une solution en dernier ressort. L'accès au dispositif de prêts internes en faveur des projets a été déterminant, car il a facilité le lancement ou le maintien d'opérations, tout en réduisant le recours au CII.

Soudan

En 2024, l'aggravation de la crise au Soudan, qui a plongé plus de la moitié de la population dans l'insécurité alimentaire, a poussé le PAM à élargir la couverture de ses distributions mensuelles de vivres à 8 millions de personnes, contre 1,4 million auparavant, et à fournir une aide nutritionnelle à 2 millions de personnes avant la fin de l'année.

Afin de combler les déficits de financement immédiats et d'agir rapidement, le PAM a débloqué en juin 18,4 millions de dollars au titre du CII pour commencer à acheter des produits alimentaires en urgence et lancer des opérations logistiques, et éviter ainsi des retards dans la distribution de vivres. En août, 37,6 millions de dollars supplémentaires ont été prélevés sur le CII pour accroître encore l'assistance d'urgence.

Ces allocations ont contribué à renforcer la capacité d'intervention rapide du PAM face à l'aggravation de la crise touchant la sécurité alimentaire au Soudan, et permis d'assurer une livraison rapide de l'assistance alimentaire, de même que l'exécution des programmes nutritionnels en faveur de millions de personnes vulnérables.

Tchad

En 2024, le Tchad a connu une crise sans précédent, sa population de réfugiés ayant doublé pour atteindre 1,2 million de personnes, dont 85 pour cent de réfugiés soudanais, ce qui a pesé lourdement sur les ressources et les approvisionnements alimentaires.

Pour y faire face, le Bureau du PAM au Tchad a reçu une avance d'un montant de 18,4 millions de dollars consentie au titre du CII qui a permis d'amplifier sans délai l'assistance alimentaire et monétaire en faveur de 245 000 réfugiés nouvellement arrivés, et d'assurer l'achat de vivres et la distribution de l'assistance en temps voulu, malgré les difficultés opérationnelles.

Plafond annuel du Compte d'intervention immédiate pour la préparation aux situations d'urgence

30. Après avoir examiné le volet du CII destiné à la préparation aux situations d'urgence, le Conseil a approuvé, en 2016⁴, l'utilisation de ce compte pour financer des activités de préparation dans une limite de 6 millions de dollars par an, en l'absence d'autres sources de financement viables.
31. Les investissements réalisés dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence sont essentiels pour renforcer la capacité du PAM à réagir rapidement et efficacement face aux crises. Si le CII sert principalement à financer des activités visant à sauver des vies, les activités de préparation permettent quant à elles de renforcer les capacités d'intervention, de réduire les délais et de garantir des interventions d'un bon rapport coût-efficacité. La définition de critères précis pour l'octroi des fonds provenant du CII aidera le PAM à maintenir une approche équilibrée, ce qui permettra de faire en sorte que les activités de préparation soient raisonnables, ciblées et conformes aux priorités du PAM en matière d'intervention d'urgence.
32. Les activités de préparation, bien que relativement peu coûteuses à mettre en œuvre, permettent de réaliser d'importantes économies de coûts et de temps. Une étude réalisée conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies⁵ montre en effet que chaque dollar investi permet d'économiser 2,60 dollars en coûts d'intervention futurs et de réduire le délai d'intervention en cas de crise de 14 jours en moyenne. À l'inverse, un investissement insuffisant se traduit par une perte de rapidité et d'efficacité des interventions d'urgence, comme le soulignent les évaluations des mesures de préparation du PAM⁶. C'est pourquoi dans son Plan stratégique pour 2022-2025⁷ et sa stratégie intérimaire de 2024 axée sur les programmes, le PAM met l'accent sur la nécessité de renforcer la préparation, de consolider les capacités nationales et locales et d'améliorer la collaboration avec les systèmes nationaux d'intervention d'urgence.

⁴ "Utilisation du Compte d'intervention immédiate pour les activités de préparation aux situations d'urgence" (WFP/EB.A/2016/6-C/1).

⁵ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et PAM. 2017. *Return on Investment in Emergency Preparedness – Phase 2 of a United Nations inter-agency project to develop a toolkit for the humanitarian community*.

⁶ PAM. 2024. *Evaluation of WFP's Emergency Preparedness Policy*.

⁷ "Plan stratégique du PAM pour 2022-2025" (WFP/EB.2/2021/4-A/1/Rev.2), section 5.1, p. 24.

33. Depuis 2022, le PAM a resserré les critères d'octroi de fonds provenant du CII, et se concentre désormais sur les pays où doivent être secourus de nouveaux bénéficiaires au moyen d'interventions ciblées visant à sauver des vies. Cependant, il est possible d'améliorer l'impact des fonds provenant du CII pour la préparation aux situations d'urgence et le PAM révisé actuellement les critères d'utilisation de ce compte, l'accent étant mis sur la nécessité de disposer d'un délai suffisant, de prendre des décisions fondées sur des données factuelles, de mettre à profit les enseignements tirés des évaluations précédentes et d'analyser les lacunes en matière de capacités. Par ces changements, le PAM entend accroître l'investissement dans la préparation et renforcer les interventions d'urgence.

TABLEAU 4: FONDS DU COMPTE D'INTERVENTION IMMÉDIATE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE (2019-2024) (en millions de dollars)						
Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds affectés	5,6	4,6	6,0	2,7	2,4	6,0

34. En 2024, la totalité des fonds du CII affectés à la préparation ont été utilisés dans la limite du plafond de 6 millions de dollars, signe que la préparation s'impose de plus en plus comme un outil peu coûteux permettant de renforcer les capacités d'intervention d'urgence. Les fonds affectés ont permis d'appuyer les opérations menées dans 18 pays des six régions, pour faire face aux catastrophes naturelles, aux déplacements de population provoqués par les conflits et aux urgences de santé publique, notamment les effets d'El Niño en Afrique australe et le conflit au Moyen-Orient. La hausse de la demande montre qu'il est nécessaire d'accroître les investissements consacrés à la préparation.
35. À l'avenir, le PAM s'attend à ce que les demandes de financement pour des activités de préparation par l'intermédiaire du CII dépassent le plafond actuel de 6 millions de dollars en 2025 et 2026. Les prévisions à la hausse se fondent sur les tendances observées: en 2024, les besoins du Bureau régional pour l'Afrique australe ont dépassé le montant approuvé de 2 millions de dollars pour la préparation aux cyclones et à la sécheresse dans quatre pays (Madagascar, Mozambique, Zambie et Zimbabwe), et une nouvelle demande de fonds a été reportée à 2025, le plafond global ayant été atteint. Au vu de ces tendances, la demande totale devrait atteindre 10 millions de dollars en 2025.
36. Afin de garantir plus de souplesse et de réactivité, le PAM propose de déléguer le pouvoir d'approuver le plafond d'utilisation du CII pour la préparation, qui relève actuellement du Conseil d'administration, à la Directrice exécutive/au Directeur exécutif. Il serait ainsi possible de prendre des décisions plus rapidement, et le PAM pourrait allouer les fonds destinés à la préparation de manière efficace et en fonction de l'évolution des besoins opérationnels.
37. Le plafond sera revu chaque année après analyse, en accordant la priorité aux activités visant à sauver des vies et en tenant compte du caractère saisonnier et de la prévisibilité des flux de financement. Dans un souci de transparence et de respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée, le PAM fera rapport chaque année au Conseil d'administration sur l'utilisation du CII à des fins de préparation, ce qui permettra de garantir l'efficacité et la pertinence des investissements.

38. En rationalisant le processus d'approbation et en mettant en adéquation l'investissement dans la préparation avec les besoins opérationnels, la présente proposition vise à renforcer la capacité d'intervention d'urgence du PAM, et à garantir ainsi que des mesures de préparation rapides et d'un bon rapport coût-efficacité soient prises pour atténuer les crises avant qu'elles ne s'aggravent.

Afghanistan

En Afghanistan, grâce aux investissements consacrés en 2024 à la préparation, le PAM a pu reconstituer ses stocks d'urgence, planifier sa préparation opérationnelle et former son personnel après les tremblements de terre de 2023 à Herat et le déplacement massif des rapatriés afghans.

Le PAM a ainsi évité des retards préjudiciables dans son intervention à la suite des inondations survenues entre mai et septembre, mené des actions mieux ciblées et mieux coordonnées et renforcé les capacités d'intervention locales.

Madagascar

À Madagascar, les mesures de préparation ont permis de réagir plus rapidement après le passage du cyclone tropical Gamane, réduisant de plus d'un mois les délais de distribution de vivres et optimisant le transport des approvisionnements et du personnel humanitaire. Les investissements ont en outre servi à former 600 agents chargés de la gestion des catastrophes, afin qu'ils puissent intervenir plus efficacement en cas d'urgence à l'avenir.

Ces exemples montrent bien que de petits investissements dans la préparation permettent de gagner un temps considérable et de réaliser des économies importantes, ce qui renforce l'impact global des interventions d'urgence du PAM.

II. Mécanisme de gestion globale des vivres

39. Le Mécanisme de gestion globale des vivres est un outil de financement stratégique qui permet au PAM d'acheter des produits alimentaires en prévision des besoins opérationnels des bureaux de pays et avant que les contributions ne soient confirmées. Il vise avant tout à réduire les délais d'acheminement, en particulier dans les situations d'urgence, à optimiser les achats en les effectuant au moment où les conditions du marché sont favorables, à réaliser des économies d'échelle et à faciliter les achats locaux et régionaux.
40. Dans le cadre de ce mécanisme, le PAM gère des stocks alimentaires destinés à des réseaux de distribution en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe, au Moyen-Orient et en Asie. Ces stocks sont reconstitués à l'aide de fonds internes sur la base des projections de la demande collective et des ressources attendues pour les bureaux de pays utilisant les mêmes couloirs logistiques. Les produits alimentaires stockés au moyen du Mécanisme de gestion globale des vivres sont affectés à des programmes précis dès lors que ceux-ci bénéficient d'un financement garanti par des contributions confirmées ou d'un préfinancement.

Faits marquants concernant le Mécanisme de gestion globale des vivres en 2024

41. En 2024, le Mécanisme de gestion globale des vivres a grandement aidé le PAM à prêter assistance de manière efficiente aux bénéficiaires en permettant d'assurer un approvisionnement alimentaire régulier dans des délais plus courts. Son rôle a été particulièrement crucial étant donné les incertitudes quant aux perspectives de financement du PAM au niveau mondial et l'aggravation de la crise alimentaire sur la planète provoquée par les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'instabilité généralisée. La détérioration accélérée de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Moyen-Orient, y compris dans la bande de Gaza, et dans des pays comme l'Afghanistan, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen, montre combien il importe que le PAM soit capable d'intervenir rapidement et efficacement.

42. Le Mécanisme a permis d'acheminer vers 50 pays 1,17 million de tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 0,93 milliard de dollars⁸ dans des délais plus courts que ceux qui auraient pu être obtenus dans le cadre de la procédure d'achat classique. Au total, 53,1 millions de personnes, soit 66,2 pour cent des bénéficiaires de transferts de vivres, ont reçu un assortiment alimentaire dont au moins un produit provenait de ce mécanisme.
43. Les produits alimentaires achetés par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres ont représenté 54 pour cent du total des achats de produits alimentaires effectués en 2024 et permis d'appuyer les interventions menées notamment en Afghanistan, au Soudan du Sud et au Yémen. Si cette proportion est en hausse par rapport à celle de 40 pour cent enregistrée en 2019, elle reste toutefois inférieure au pic de 65 pour cent atteint en 2022 et aux 57 pour cent relevés en 2023. Le recul observé en 2024 tient principalement à une augmentation des achats réalisés dans le cadre de la procédure classique pour les produits qui ne font pas partie de l'assortiment alimentaire habituel mis à disposition par la voie du Mécanisme, tels les produits prêts à consommer utilisés dans les opérations menées dans la bande de Gaza et les produits à courte durée de conservation, comme la farine de blé.
44. Les bureaux de pays qui se sont approvisionnés par l'intermédiaire du Mécanisme ont reçu les produits alimentaires qu'ils avaient achetés dans un délai de 51 jours en moyenne, soit trois mois plus tôt que les délais d'approvisionnement habituels du PAM, qui sont de 135 jours en moyenne⁹.
45. Pour renforcer la résilience des communautés, le Mécanisme de gestion globale des vivres promeut les achats aux niveaux local et régional et appuie la création d'activités rémunératrices. En 2024, 49 pour cent des produits alimentaires achetés par l'intermédiaire du Mécanisme provenaient de marchés locaux et régionaux, ce qui représentait un volume de 465 300 tonnes, pour une valeur de 272,6 millions de dollars.
46. Le Mécanisme de gestion globale des vivres a en outre permis de renforcer l'approvisionnement local en produits alimentaires grâce à l'achat de 30 000 tonnes de vivres d'une valeur de 12,4 millions de dollars à des petits exploitants agricoles. Cela a représenté 3 pour cent du total des stocks reconstitués cette année-là et 960 000 personnes en ont bénéficié.
47. Le PAM utilise un large éventail d'aliments nutritifs spécialisés pour améliorer l'apport en éléments nutritifs des personnes auxquelles il vient en aide partout dans le monde. Le Mécanisme de gestion globale des vivres joue un rôle crucial dans la livraison rapide et régulière de ces vivres, car il est essentiel de réduire les délais d'acheminement pour répondre aux besoins urgents des bénéficiaires les plus vulnérables du PAM. En 2024, les bureaux de pays ont acheté 187 200 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés par l'intermédiaire du Mécanisme pour une valeur de 369,6 millions de dollars¹⁰. Cela représente 16 pour cent en volume et 40 pour cent en valeur de l'ensemble des denrées achetées via le Mécanisme cette année-là.

⁸ Ce chiffre comprend le coût des produits alimentaires et les coûts connexes estimés tels que l'entreposage et le transport.

⁹ En 2024, la méthode de calcul des délais a été révisée afin de permettre la communication de données plus précises: les délais d'acheminement des vivres par le Mécanisme de gestion globale des vivres couvrent désormais toute la période jusqu'à l'arrivée dans le pays bénéficiaire, et non plus seulement jusqu'au lieu de transfert. Ceci explique le léger allongement des délais enregistrés en 2024 par rapport aux années précédentes.

¹⁰ Ce chiffre comprend le coût des produits alimentaires et les coûts associés tels que l'entreposage et le transport.

Plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres

48. En 2024, les achats réalisés par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme ont diminué de 20 pour cent par rapport à l'année précédente et représenté 9,5 pour cent du programme de travail financé (voir le tableau 5).

TABLEAU 5: PROGRAMME DE TRAVAIL FINANCÉ PAR RAPPORT AU PLAFOND DU MÉCANISME DE GESTION GLOBALE DES VIVRES ET AUX ACHATS EFFECTUÉS PAR SON INTERMÉDIAIRE					
Année	Programme de travail financé* (en milliards de dollars)	Plafond du Mécanisme (en millions de dollars)	Plafond du Mécanisme, en pourcentage du programme de travail	Achats effectués par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme (en millions de dollars)	Achats effectués par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme, en pourcentage du programme de travail
2016	5,9	350	5,9	636,6	10,8
2017	6,1	350	5,7	861,0	14,1
2018	7,4	500	6,8	917,2	12,6
2019	8,1	560	6,9	932,2	11,5
2020	8,4	560	6,7	942,8	11,2
2021	9,6	660	6,9	1 532,0	16,0
2022	14,2	950	6,7	2 286,2	16,2
2023	8,3	1 000	12,0	1 164,6	14,0
2024	9,8	890	9,1	927,8	9,5

* Source pour 2016-2024: produits des contributions effectivement reçues.

49. Tout comme le plafond fixé pour le dispositif de prêts internes en faveur des projets, le plafond du Mécanisme a été ajusté deux fois en 2024 pour tenir compte de l'évolution de la prévision globale de contribution du PAM. Initialement fixé à 1 milliard de dollars, soit 10 pour cent de la prévision globale qui était alors de 10 milliards de dollars, le plafond a été ramené à 800 millions de dollars en février 2024, à la suite d'une révision à la baisse de la prévision globale à 8 milliards de dollars. Les projections pour l'année ayant atteint 8,9 milliards de dollars en juillet, le plafond a été relevé à 890 millions de dollars, en maintenant le ratio de 10 pour cent.

Gestion des risques et pertes de produits alimentaires

50. En 2024, le Mécanisme de gestion globale des vivres a connu des problèmes liés à la qualité, à l'emballage et à la péremption des produits qui ont entraîné des pertes d'un montant total de 6 millions de dollars, pertes que couvre généralement le dispositif d'auto-assurance du PAM. Ces pertes représentent 1 pour cent de la valeur totale des stocks alimentaires reconstitués, estimés à 573,2 millions de dollars. Au total, 3 400 tonnes, d'une valeur de 4,3 millions de dollars et composées principalement d'aliments transformés, ont été perdues en raison du lent écoulement des stocks par les bureaux de pays, ce qui a entraîné la péremption des marchandises.

51. Outre le fonds d'auto-assurance du PAM, la réserve du Mécanisme de gestion globale des vivres, créée en 2014 et dotée de 6 millions de dollars, sert de filet de sécurité pour le Mécanisme.

III. Financement des services internes

52. Le PAM renforce son efficacité opérationnelle en fournissant des avances au moyen de trois dispositifs liés aux services internes: le Mécanisme de budgétisation des investissements, les prestations facturées au service rendu et le Centre de gestion du parc automobile. Avec l'approbation du Conseil, le plafond global des services internes a été relevé à 200 millions de dollars en 2023. L'affectation d'un préfinancement au titre de ces trois dispositifs est établie en fonction de la demande prévue et peut être adaptée, dans la limite du plafond global, si les prévisions évoluent.
53. En 2024, comme cela est indiqué dans le tableau 6, 17 millions de dollars ont été avancés en faveur des projets décrits dans les paragraphes ci-après, et 43,2 millions de dollars ont été remboursés. Au 31 décembre 2024, les avances non soldées s'élevaient à 64,5 millions de dollars.

TABLEAU 6: APERÇU DES SERVICES INTERNES (<i>en millions de dollars</i>)						
Dispositif	Plafond	Avances non soldées (1 ^{er} janvier 2024)	Montants remboursés	Avances versées	Avances non soldées (31 décembre 2024)	Disponibilités (31 décembre 2024)
Mécanisme de budgétisation des investissements	125,0	66,3	29,1	7,8	45,0	80,0
Prestations facturées au service rendu	45,0	0,4	4,0	3,6	0,0	45,0
Centre de gestion du parc automobile	30,0	24	10,1	5,6	19,5	10,5
Total	200,0	90,7	43,2	17,0	64,5	135,5

* Sur les 64,5 millions de dollars d'avances non soldées, 22,2 millions de dollars devraient être remboursés en 2025, selon les modalités suivantes: 13,4 millions de dollars au Mécanisme de budgétisation des investissements, et 8,8 millions de dollars au Centre de gestion du parc automobile.

54. Le Mécanisme de budgétisation des investissements permet de verser en amont des fonds en faveur de projets d'investissement dont les avantages économiques et les gains d'efficacité sont quantifiables et peuvent être démontrés. En 2024, 7,8 millions de dollars ont été avancés au total pour permettre l'expansion de la plateforme logistique d'Abéché, au Tchad, afin de permettre au PAM de faire face à la famine au Darfour ainsi qu'à la crise des réfugiés au Tchad, et de procéder à la réinstallation et à la modernisation des bureaux en Algérie, au Mali et au Nigéria.

55. Des remboursements s'élevant au total à 29,1 millions de dollars ont été effectués en faveur du Mécanisme de budgétisation des investissements en 2024. Sur ce montant, 11,8 millions de dollars destinés au financement de la plateforme de gestion du capital humain ont été remboursés par la Division des ressources humaines au moyen d'un virement prélevé sur la part non affectée du Fonds général, tel qu'approuvé par le Conseil en novembre 2023. D'autres remboursements ont notamment été effectués par le Service chargé des garanties en matière d'exécution pour les activités concernant les services visant à donner des assurances sur les données relatives aux transferts de type monétaire, par les Bureaux du PAM en Ouganda, aux Philippines, en Somalie, au Tchad et au Zimbabwe pour la construction, la rénovation et la remise en état de locaux, et par le Bureau du PAM au Soudan du Sud pour la remise en état d'itinéraires logistiques.
56. Au 31 décembre 2024, le solde non réglé des avances s'élevait à 45 millions de dollars, sur lesquels 13,4 millions de dollars devraient être remboursés en 2025, le reste devant être intégralement récupéré d'ici à 2030, comme cela est indiqué dans le tableau 7.

TABLEAU 7: MÉCANISME DE BUDGÉTISATION DES INVESTISSEMENTS: AVANCES NON SOLDÉES ET PLAN DE REMBOURSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en millions de dollars)							
Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Stratégie de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé		6,3	6,3	6,1			18,7
Soudan du Sud (remise en état d'itinéraires logistiques)	7,0						7,0
Tchad (rénovation de bureaux auxiliaires)	0,6	1,2	1,2	1,2	1,2		5,4
Mali (construction d'un nouveau bureau)	1,7	0,9	0,8				3,4
Soudan (expansion de la plateforme logistique d'Abéché)	1,0	1,4	0,3				2,8
Nigéria (amélioration de six locaux sur le terrain)	0,7	0,7	0,7				2,2
Tchad (expansion de la plateforme logistique d'Abéché)	0,7	1,0	0,2				1,9
Ouganda (nouveaux locaux communs)			0,2	0,7	0,7	0,3	1,8
Assurances sur les données relatives aux transferts de type monétaire	1,4						1,4
Algérie (rénovation du bureau de pays)	0,1	0,1	0,1				0,3
Soudan (nouvelles plateformes logistiques)	0,1						0,1
Philippines (projet d'aménagement)		0,1					0,1
Total	13,4	11,7	9,9	8,0	1,8	0,3	45,0

57. Le dispositif de préfinancement des prestations facturées au service rendu permet d'accorder des avances afin de couvrir le coût des services internes assurés de manière centrale, le remboursement de ces avances étant effectué tout au long de l'année au moyen des sommes facturées en contrepartie de l'exécution des services en question. En 2024 et au cours des années précédentes, des avances ont été octroyées pour financer des activités relatives à la gestion des identités en rapport avec les transferts de type monétaire ainsi que des services mondiaux de gestion des actifs¹¹.
58. En 2024, 3,6 millions de dollars ont été avancés au titre des prestations de services facturées pour financer des services de gestion des identités liés aux transferts de type monétaire. Au total, 4 millions de dollars ont été reçus en remboursement des avances débloquées en 2024 et au cours d'années précédentes. Au 31 décembre 2024, le solde des avances était entièrement réglé.
59. Le dispositif de financement du Centre de gestion du parc automobile permet d'accorder des avances en faveur du Programme mondial d'achat-location de véhicules pour financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services relatifs au parc automobile, le compte spécial destiné à l'assurance des véhicules et le parc mondial de camions. Ces dépenses sont recouvrées au moyen des frais de location des véhicules facturés aux bureaux de pays et autres utilisateurs des services fournis. Ce mécanisme de financement permet au PAM d'optimiser la centralisation des achats au moyen d'achats groupés de véhicules, tandis que le mécanisme transparent de location ainsi que les cycles de vie de cinq ans pour les véhicules légers et de huit ans pour les véhicules blindés offrent aux bureaux du PAM la possibilité de planifier efficacement leurs budgets.
60. En 2024, comme cela est indiqué dans le tableau 8, 5,6 millions de dollars au total ont été avancés en provenance du dispositif de financement du Centre de gestion du parc automobile pour financer l'initiative relative au parc de véhicules des Nations Unies. Des remboursements s'élevant au total à 10,1 millions de dollars ont été reçus de la part des Bureaux du PAM en Afghanistan, en Éthiopie et au Soudan à la suite des avances accordées pour développer leur parc de camions, ainsi que du Programme mondial d'achat-location de véhicules et des opérations liées au parc de véhicules des Nations Unies. Au 31 décembre 2024, les avances non soldées s'établissaient à 19,5 millions de dollars, sur lesquels 8,8 millions de dollars devraient être remboursés en 2025, le reste devant être récupéré d'ici à 2030 (voir le tableau 8).

TABLEAU 8: DISPOSITIF DE FINANCEMENT DU CENTRE DE GESTION DU PARC AUTOMOBILE: AVANCES NON SOLDÉES ET PLAN DE REMBOURSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2024 <i>(en millions de dollars)</i>							
Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Soudan (parc de camions)	0,6						0,6
Parc de véhicules des Nations Unies	2,4	1,4	1,4	1,0	1,9	1,7	9,8
Éthiopie (parc de camions)	2,5						2,5
Programme mondial d'achat-location de véhicules (véhicules légers)	3,3	3,3					6,6
Total	8,8	4,7	1,4	1,0	1,9	1,7	19,5

¹¹ Le projet relatif aux services mondiaux de gestion des actifs concerne la vente et la sortie d'actifs du PAM au moyen d'enchères publiques.

Parc de véhicules des Nations Unies et financement des services internes

61. Conformément à l'engagement qu'a pris le PAM d'appuyer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le Centre de gestion du parc automobile permet d'avancer des fonds en faveur du parc de véhicules des Nations Unies, une initiative conjointe du PAM et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui met à profit les compétences spécialisées des deux organismes pour offrir des services de location de véhicules et de gestion du parc automobile à toutes les entités des Nations Unies. Cette initiative est cofinancée par le PAM et le HCR. Le parc de véhicules des Nations Unies fonctionne sur la base du recouvrement des coûts et a pour objectif de générer des gains d'efficacité à long terme grâce à une gestion centralisée.
62. Le parc de véhicules des Nations Unies requiert des dépenses d'investissement en amont pour l'acquisition des véhicules, qui sont ensuite loués aux organismes clients. Ces investissements sont remboursés par les revenus générés par la location et par la vente des véhicules au terme de leur durée d'utilisation. Pendant la phase initiale d'expansion, des investissements annuels sont nécessaires. Le modèle est appelé à devenir financièrement autonome à mesure que les contrats de location se stabilisent, éliminant ainsi le besoin recourir à des fonds et financements externes.
63. À ce jour, le PAM a accordé des avances au parc de véhicules des Nations Unies, dont une allocation initiale de 10 millions de dollars en 2023 et 2024 pour financer la part lui incombant dans l'investissement initial consenti pour acheter les véhicules. Début 2025, une avance supplémentaire d'un montant de 5,2 millions de dollars a été approuvée. Ces avances doivent être intégralement remboursées dans un délai de six ans et, au moment de la rédaction du présent rapport, le parc de véhicules des Nations Unies avait déjà remboursé 1,3 million de dollars.
64. En 2025, il est prévu que le parc de véhicules des Nations Unies nécessite un financement estimé à 22,3 millions de dollars, dont 50 pour cent seront pris en charge par le PAM pour l'achat de 450 véhicules. À cette fin, le mécanisme de financement des services internes a accordé, par l'intermédiaire du Centre de gestion du parc automobile, une avance de 5,2 millions de dollars au début de 2025, et 5 millions de dollars supplémentaires devraient être versés, ce qui portera le montant total du préfinancement accordé au parc de véhicules des Nations Unies depuis le lancement de l'initiative à 20 millions de dollars.
65. Compte tenu de l'importance stratégique que revêt cette initiative pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et avancer sur la voie de la réalisation des objectifs d'efficacité de la réforme du système des Nations Unies pour le développement tout en générant des gains d'efficience à long terme, le PAM continuera d'évaluer la possibilité de recourir à divers mécanismes de financement pour accompagner l'expansion et la réussite du parc de véhicules des Nations Unies.

ANNEXE I**Prêts internes en faveur des projets en 2024: préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques***Hors préfinancement global*

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Afghanistan	Commission européenne	5,6	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	15,3	Programme de prévention de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	44,1	Programme de prévention de la malnutrition
	Canada	1,4	Programme de prévention de la malnutrition
	Commission européenne	9,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	19,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	145,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	5,5	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Allemagne	0,9	Programme de prévention de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	4,7	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Algérie	Allemagne	1,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Suisse	0,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
Angola	États-Unis d'Amérique	0,1	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	0,7	Programme de traitement de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	0,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,5	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Bangladesh	Australie	5,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Bangladesh	12,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	4,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	9,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,0	Mesures de protection contre les chocs climatiques
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	4,1	Mesures de protection contre les chocs climatiques
Bénin	Allemagne	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest	Côte d'Ivoire	1,0	Centre d'excellence régional du PAM pour la lutte contre la faim en Côte d'Ivoire
Burkina Faso	Canada	2,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	2,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	France	3,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	2,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Luxembourg	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Suède	1,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	29,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,0	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	2,1	Programme de traitement de la malnutrition
	Allemagne	3,1	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Allemagne	0,2	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	États-Unis d'Amérique	3,8	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Burundi	États-Unis d'Amérique	1,7	Programme de traitement de la malnutrition
	Autriche	0,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	3,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Autriche	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	1,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,2	Programme de prévention de la malnutrition
	Burundi	7,0	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	0,8	Programmes en milieu scolaire
Cameroun	Allemagne	3,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	1,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	0,7	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Colombie	Allemagne	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	0,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
Congo	États-Unis d'Amérique	0,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
Côte d'Ivoire	Allemagne	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
Cuba	Espagne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
El Salvador	Allemagne	0,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
Équateur	États-Unis d'Amérique	2,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
État de Palestine	Autriche	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	9,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	51,1	Transferts de ressources non assortis de conditions

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Éthiopie	États-Unis d'Amérique	7,9	Programme de traitement de la malnutrition
	Allemagne	3,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	9,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	1,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	2,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	3,0	Mesures de protection contre les chocs climatiques
Gambie	Allemagne	0,2	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	0,5	Programmes en milieu scolaire
Ghana	Allemagne	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
Guatemala	Allemagne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	0,2	Création d'actifs communautaires et familiaux
Haïti	Allemagne	0,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	5,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	1,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	5,9	Programmes en milieu scolaire
	États-Unis d'Amérique	11,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	2,5	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	0,3	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
Honduras	Allemagne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Iran	Allemagne	0,5	Programmes en milieu scolaire
	Commission européenne	1,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
Iraq	Allemagne	3,2	Création d'actifs communautaires et familiaux
Jordanie	Allemagne	18,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Autriche	0,5	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	1,0	Programmes en milieu scolaire
Kenya	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	5,7	Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages
	Allemagne	1,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	14,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	13,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	3,9	Mesures de protection contre les chocs climatiques
	Allemagne	1,0	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
Liban	Allemagne	49,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	38,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	12,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	0,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	10,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	8,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	3,6	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	2,8	Module de la logistique

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Libye	Canada	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	1,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
Madagascar	Allemagne	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	2,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	0,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	0,4	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	0,2	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Malawi	Allemagne	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	7,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	5,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	0,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Islande	0,4	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	0,5	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	3,5	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	2,5	Module de la logistique

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Mali	Belgique	0,4	Programmes de traitement de la malnutrition
	Allemagne	0,4	Programmes de traitement de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	2,5	Programmes de traitement de la malnutrition
	Belgique	1,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Luxembourg	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	7,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,4	Programmes en milieu scolaire
	Luxembourg	0,5	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	3,9	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	6,1	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Belgique	0,5	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	États-Unis d'Amérique	0,4	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Mauritanie	Allemagne	0,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	3,1	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Commission européenne	0,2	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	États-Unis d'Amérique	0,8	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Mozambique	Allemagne	5,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	9,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	0,5	Module de la logistique
Myanmar	Australie	3,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	0,6	Transferts de ressources non assortis de conditions

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Népal	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	2,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
Niger	Belgique	2,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	5,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	5,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Luxembourg	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	18,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	0,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	4,9	Programmes en milieu scolaire
	Luxembourg	0,8	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	3,3	Programme de traitement de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	2,5	Programme de traitement de la malnutrition
	Allemagne	15,0	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	3,8	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Allemagne	0,9	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	États-Unis d'Amérique	0,2	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	Belgique	0,8	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	Commission européenne	0,3	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	Luxembourg	0,1	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	États-Unis d'Amérique	0,9	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Nigéria	Allemagne	6,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	9,9	Transferts de ressources non assortis de conditions

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Ouganda	Autriche	1,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	4,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Irlande	1,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	30,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Irlande	1,0	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Autriche	0,5	Programmes en milieu scolaire
	Irlande	0,7	Programmes en milieu scolaire
	Autriche	1,4	Programme de traitement de la malnutrition
	Irlande	0,2	Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants
	Irlande	0,6	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	Irlande	0,1	Préparation aux situations d'urgence et action immédiate
Pakistan	États-Unis d'Amérique	0,8	Programme de prévention de la malnutrition
Philippines	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	3,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
République arabe syrienne	Allemagne	3,1	Programmes en milieu scolaire
	Commission européenne	2,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	34,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	35,0	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	5,8	Programme de prévention de la malnutrition
	Commission européenne	0,5	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
République centrafricaine	Allemagne	0,5	Programme de traitement de la malnutrition
	Allemagne	1,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	14,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	1,2	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
République démocratique du Congo	Canada	1,1	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	0,9	Programme de prévention de la malnutrition
	Canada	4,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	4,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	10,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	2,0	Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants
République de Moldova	Allemagne	4,7	Transferts de ressources non assortis de conditions
République-Unie de Tanzanie	Allemagne	0,2	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	0,1	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	0,3	Création d'actifs communautaires et familiaux
Rwanda	Allemagne	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	2,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,5	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	Allemagne	0,2	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Sénégal	France	0,6	Programme de prévention de la malnutrition
	France	0,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	France	0,3	Programme de prévention de la malnutrition
	Luxembourg	0,4	Programmes en milieu scolaire
	Luxembourg	0,4	Programmes en milieu scolaire
Somalie	Allemagne	6,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	45,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,5	Création d'actifs communautaires et familiaux
Soudan	France	1,9	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	3,4	Programme de prévention de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	3,6	Programme de prévention de la malnutrition
	Émirats arabes unis	1,6	Programme de prévention de la malnutrition
	France	4,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	29,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Pays-Bas	4,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Norvège	1,6	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	47,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Émirats arabes unis	13,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,8	Programme de prévention de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	8,5	Services à la demande

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Soudan du Sud	États-Unis d'Amérique	115,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	38,0	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	1,5	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	1,4	Création d'actifs communautaires et familiaux
	États-Unis d'Amérique	12,2	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Tchad	Commission européenne	9,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	5,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Pays-Bas	3,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	62,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	5,1	Programme de prévention de la malnutrition
	États-Unis d'Amérique	1,1	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	5,1	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	11,6	Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages
	États-Unis d'Amérique	1,6	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
Togo	Allemagne	2,4	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	0,7	Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants

Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Ukraine	Allemagne	74,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	51,8	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Canada	1,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	1,5	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	Allemagne	26,1	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
	Canada	0,4	Module des télécommunications d'urgence
	États-Unis d'Amérique	0,7	Module de la logistique
Venezuela (République bolivarienne du)	Allemagne	0,3	Programmes en milieu scolaire
	États-Unis d'Amérique	32,0	Programmes en milieu scolaire
	États-Unis d'Amérique	1,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
Yémen	États-Unis d'Amérique	18,8	Programme de traitement de la malnutrition
	Autriche	0,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Commission européenne	13,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	10,4	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Luxembourg	0,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	7,4	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	9,9	Programmes en milieu scolaire
	Allemagne	6,6	Création d'actifs communautaires et familiaux
	Commission européenne	0,9	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
	États-Unis d'Amérique	7,5	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies

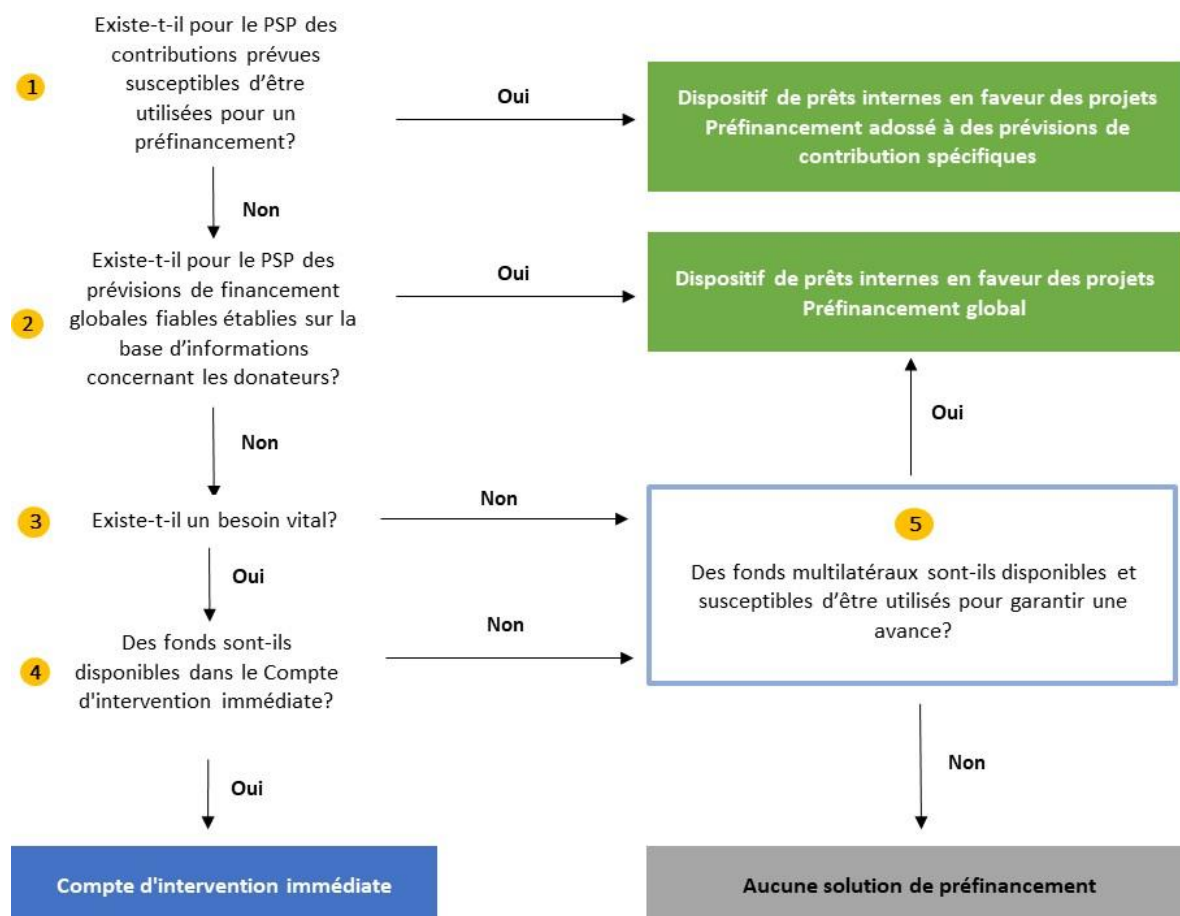
Pays	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)	Catégorie d'activités du Cadre de résultats institutionnels (2023)
Zambie	Allemagne	1,2	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	9,3	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	0,7	Programme de prévention de la malnutrition
	Allemagne	2,0	Mesures de protection contre les chocs climatiques
	Allemagne	0,3	Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants
	Allemagne	0,5	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale
Zimbabwe	Allemagne	6,1	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Donateurs privés	3,9	Transferts de ressources non assortis de conditions
	États-Unis d'Amérique	14,5	Transferts de ressources non assortis de conditions
	Allemagne	2,2	Création d'actifs communautaires et familiaux
Total général		1 793,9	

ANNEXE II

Procédure de décision concernant le recours aux prêts internes en faveur des projets ou au Compte d'intervention immédiate

Le PAM a recours à deux mécanismes qui autorisent les responsables de programme à engager des dépenses de manière anticipée: le dispositif de prêts internes en faveur des projets et le Compte d'intervention immédiate (CII). La figure ci-dessous illustre la procédure à suivre pour décider du mécanisme de préfinancement à utiliser: prêts internes en faveur des projets ou CII.

Figure 1: Procédure de décision concernant le recours aux prêts internes en faveur des projets ou au Compte d'intervention immédiate



ANNEXE III**Contributions à la reconstitution du Compte d'intervention immédiate en 2024**

Donateur	Montant de la contribution (en millions de dollars)
Contributions spécifiquement destinées à la réserve du Compte d'intervention immédiate	74,2
Allemagne	21,5
États-Unis d'Amérique	15,0
Suisse	8,1
Secteur privé	7,1
France	6,5
Autriche	6,5
Belgique	5,4
Canada	1,5
Luxembourg	1,2
Norvège	0,9
Liechtenstein	0,2
Chine	0,2
Suède	0,1
Autres produits	54,2
Part non affectée du Fonds général	50,0
Autres*	4,2
Fonds reversés	146,6
Montant total des produits	275,0

* Autres: soldes des fonds et/ou produits issus des fluctuations des taux de change provenant des contributions qui ont été versées aux plans stratégiques de pays, et autres activités du PAM ayant reçu des fonds; intérêts perçus sur les fonds de donateur administrés par le PAM au moyen de fonds d'affectation spéciale établis pour les contributions bilatérales; autres produits répertoriés et approuvés en concertation avec les donateurs concernés, les autorités de gestion et/ou le Conseil d'administration.

ANNEXE IV
Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate en 2024
(en millions de dollars)

Bureau de pays	Transferts de ressources non assortis de conditions	Programme de prévention de la malnutrition	Préparation aux situations d'urgence et action immédiate	Module de la logistique	Montant total des avances
Soudan	42,9	13,1			56,0
Liban	23,5				23,5
Tchad	18,4				18,4
Yémen	17,8				17,8
République arabe syrienne	14,1				14,1
Mozambique	10,0		0,9		10,9
Haïti	9,2			0,9	10,1
Éthiopie	10,0				10,0
Cameroun	4,7				4,7
Soudan du Sud	4,7				4,7
Nigéria	3,1				3,1
Communauté des Caraïbes	1,8		0,4	0,7	2,9
Philippines	2,3				2,3
Lesotho	2,0				2,0
Burundi	1,8		0,1		1,9
Zambie	1,8		0,1		1,8
Cuba	1,4		0,3		1,7
Guinée-Bissau	1,7				1,7
Libéria	1,3				1,3
Bolivie (État plurinational de)	0,9		0,2		1,1
Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale			0,9		0,9
Guinée	0,8				0,8
Zimbabwe			0,6		0,6
État de Palestine	0,6				0,6
Pérou	0,5				0,5
Afghanistan			0,5		0,5
Bangladesh			0,5		0,5
Madagascar			0,5		0,5
République dominicaine			0,3		0,3

Bureau de pays	Transferts de ressources non assortis de conditions	Programme de prévention de la malnutrition	Préparation aux situations d'urgence et action immédiate	Module de la logistique	Montant total des avances
Togo			0,2		0,2
Sri Lanka			0,2		0,2
Nicaragua			0,2		0,2
Rwanda			0,1		0,1
Sénégal			0,1		0,1
Côte d'Ivoire			0,1		0,1
Total général	175,4	13,1	6,0	1,6	196,1

ANNEXE V**Réduction des délais en 2024 pour les achats effectués par les 15 plus grands bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres**

Bureau de pays	Délai d'approvisionnement (en mois)	Délai de livraison des achats effectués par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres (en mois)	Gain de temps (en mois)	Gain de temps (en pourcentage)
Afghanistan	3,2	0,9	2,3	71
Yémen	3,3	1,7	1,6	49
Éthiopie	5,8	1,6	4,1	72
Soudan du Sud	3,8	1,4	2,4	63
Soudan	5,7	2,4	3,3	57
Tchad	5,0	2,2	2,8	56
Malawi	4,1	1,3	2,7	67
Burkina Faso	4,2	1,5	2,6	64
Ouganda	4,7	0,5	4,1	88
Niger	4,2	0,6	3,5	85
Mozambique	5,6	1,7	4,0	71
République démocratique du Congo	6,0	1,9	4,1	68
République-Unie de Tanzanie	3,3	0,7	2,6	79
Kenya	6,9	3,2	3,7	54
Nigéria	6,4	1,2	5,2	81

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CII	Compte d'intervention immédiate
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
PSP	plan stratégique de pays